

DÉBROUSSAILLAGE DES RIVIÈRES

Deux kilomètres de ruisseau ont été nettoyés sur le Bretier et le Pont à Houarn. Une trentaine de personnes pendant les trois séances, une bonne ambiance et un fabuleux gueuleton à Ploërdut. Deux petites critiques cependant : je n'ai pas retrouvé les deux cèpes que j'avais mis de côté derrière le talus mais je soupçonne fortement quelqu'un !!! Et le poiré de Milo était un peu trop sec cette année mais comme c'était gratuit, on l'a bu quand même !!

Je rappelle que les participants se verront défalquer 16 € du prix de leur carte. La Fédération qui doit ristourner la somme globale à l'AAPPMA avant l'ouverture... Normalement ? Cette décision remplace le coupon de nettoyage qui figurait sur vos cartes. Les « nettoyeurs » prendront contact avec le Trésorier pour le remboursement.

Pour cette année, ce sera toujours le Pont à Houarn et ses affluents, le Syndicat du Scorff doit nous contacter. Les travaux se dérouleront au mois de septembre, les dates vous seront précisées par voie de presse.

BILAN DES ADHÉSIONS 2002 - 2011

| ANNÉES | 2011 | 2010 | 2009 | 2008 | 2007 | 2006 | 2005 | 2004 | 2003 | 2002 |
|-------------|-----------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Adultes | 168 | 173 | 175 | 177 | 186 | 149 | 184 | 197 | 183 | 155 |
| Mineurs | 39 | 32 | 47 | 35 | 48 | 35 | 46 | 51 | 50 | 80 |
| Découverte | 56 | 53 | 66 | 76 | 56 | 22 | 21 | 26 | 23 | 35 |
| Journalière | 38 | 19 | 24 | 15 | 14 | 2 | 7 | 2 | 4 | |
| Quinzaine | 152 | 123 | 148 | 203 | 156 | 123 | 70 | 74 | 83 | |
| EHGO | 62 (59 int.fed) | 56 | 56 | 64 | 57 | 50 | 50 | 50 | 58 | |

JE PÊCHE EN MORBIHAN

En achetant votre permis, demandez au dépositaire la revue éditée par la Fédération du Morbihan, elle est gratuite. Elle contient aussi la réglementation 2012.

NOS DÉPOSITAIRES DE CARTES DE PÊCHE

| | | | |
|-----------------|--|----------------|--|
| Guémené : | Bar l'Odysée, rue des Frères Trébuil Maison de la Presse, rue Joseph Pérès Magasin de pêche Carpezone, Place Bisson qui bénéficie de la possibilité de prendre les cartes par internet. | Kernascléden : | Chez Evelyne Graignic, Conquisquelen Épicerie/Alimentation, place de l'église |
| Cléguérec : | Café Ty Corn | Ploërdut : | Bar Station Service Le Bail, 5 grand'rue |
| Lignol : | Boulangerie Bara Mod Kozh | Langoëlan : | Bar de l'Amitié |
| Saint Tugdual : | Bar Restaurant Le Ty Mad | Silfiac : | Café Tabac du bourg |
| | | Le Croisty : | Superette Dorso, rue de la Mairie |
| | | Inguiniel : | Café Le Chalut |

CARTES DE PÊCHE PAR INTERNET

Cliquez - Imprimez - Pêchez : www.cartedepeche.fr



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 JANVIER 2012

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'Assemblée Générale s'est tenue le 18 janvier à 18 heures, salle des associations à Guémené. Une trentaine de pêcheurs étaient présents, ce qui fait peu, voire très peu au vu des possesseurs de cartes de l'AAPPMA. A l'avenir, il faudrait faire un petit effort car c'est un acte militant qui participe à la démocratie, et en plus, cela nous ferait un grand plaisir ; alors, c'est promis, nous comptons sur vous à la prochaine AG.

Le bilan 2011 est marqué par la progression des cartes vendues : + 59 toutes cartes confondues ; pas mal, quand le nombre de pêcheurs est en régression dans beaucoup de secteurs sur tout le territoire, mais pas de cocorico non plus car il faut assurer la tendance.

459 cartes ont été prises. Les pêcheurs sont issus de 42 communes différentes et proviennent de 11 départements, hors du 56.

Quelques tendances se dessinent :

Les cartes « quinzaine » et « journalière » progressent assez fortement et cela nous interroge :

- Ces cartes sont en vente dès l'ouverture
- L'activité pêche devient un loisir ordinaire de consommation, un peu comme la fréquentation d'un parc de loisirs

Si ces pêcheurs occasionnels ne prennent pas de carte annuelle, faut-il y voir l'effet de la « crise » et le fait qu'il faut payer la carte en une seule fois, même si la pêche, qui peut être pratiquée, tous les jours, toute l'année demeure un des loisirs les moins chers.

Nous tenons aussi à remercier tous les propriétaires riverains, avec qui nous entretenons des liens constructifs et amicaux. La politesse et le respect des clôtures sont la moindre des choses en échange.

Les membres du CA vous souhaitent une bonne saison 2012.

Daniel Quéré

BILAN FINANCIER

L'assemblée remercie le trésorier pour le travail accompli : les comptes sont sains et nous terminons l'année avec un léger excédent même après les investissements réalisés. Le budget 2011 est voté à l'unanimité.

L'ATTRACTIVITÉ DE NOS RIVIÈRES

C'est assez net et confirmé par nos gardes, nos rivières attirent des pêcheurs qui peuvent venir d'assez loin. La formule gîte de pêche sera peut-être à prendre en compte.

Ce que ces personnes recherchent c'est : la truite sauvage, l'accessibilité des cours d'eau et la possibilité de pratiquer différents types de pêche d'où la préparation de « parcours de pêche », prônés par la Fédération, pour faciliter le cheminement des personnes étrangères à notre secteur. Nous recevons aussi de nombreux appels téléphoniques pour des renseignements du même ordre.

Une nouvelle demande apparaît : celle des pêcheurs de carpes la plupart sont à la recherche de poissons trophées et surtout d'étangs à l'accès gratuit.

BILAN HALIEUTIQUE

Quoique l'on dise, nos rivières contiennent de beaux spécimens, le problème c'est que pour avoir une truite à la taille, il faut souvent en rejeter dix qui ne la font pas, ce point a été discuté lors de l'AG et le fait d'avoir mis la taille à 23 cm sur tout le territoire de l'AAPPMA a été abordé. Il y a quelques années, la Fédération du Morbihan devait inviter deux ingénieurs ichtyologues pour relater leurs expériences dans deux départements du centre de la France où ils avaient étudié la relation entre la croissance de la truite, leur densité et la quantité de nourriture contenue dans la rivière. Ce débat n'a pu avoir lieu.

Il faut savoir que si la taille de la truite est à 23 cm dans les rivières à saumon, c'est parce que la survie de celui-ci dépend du nombre de smolts qui avaliseront pour rejoindre les lieux d'engraissement en mer. Plus ceux-ci sont grands, plus ils ont des chances de réussir leur périple, il ne fallait donc pas confondre une truite de 18 cm avec un saumon juvénile.

Après discussion, une majorité a voté pour rétablir la taille de la truite à 20 cm sur l'AAPPMA.

ATTENTION : 1) La taille de la truite à 23 cm reste obligatoire sur toutes les rivières classées à saumon (jusqu'en aval du Moulin à blé noir de Tronscorff).

2) Cette modification ne prendra effet qu'en 2013, lorsque l'arrêté préfectoral aura été décrété.

FÊTE DE LA PÊCHE

Une trentaine de participants étaient présents sur les rives du Dordu le 5 juin. 100 kg de belles truites arc-en-ciel avaient été déversées quelques jours auparavant et les prises furent nombreuses. L'opération sera reconduite cette année, sans doute le premier dimanche de juin, nous attendons la confirmation de la Fédération Nationale.



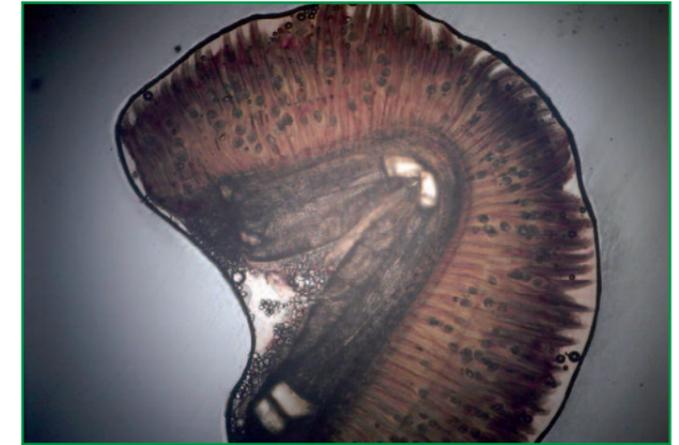
Une tanche pêchée lors de la fête de la pêche, contrôlée par le garde Eugène Guillou.

Récolte des larves et premières mises en élevage

Les premières récoltes de larves ont été réalisées avec succès pour les rivières bretonnes au cours de l'été 2011. Ce sont environ 3 millions de larves qui se trouvent actuellement sur les branchies de 4 000 truites farios à la pisciculture de la Fédération de Pêche du Finistère. Elles vont y rester jusqu'au printemps avant de s'en détacher et d'être transférées à la station d'élevage de mulettes, qui est cours de construction. Chaque population du projet sera élevée séparément des autres afin de garder leurs spécificités génétiques lors du renforcement de population dans leur milieu d'origine.



Larves de mulette perlière (environ 0,05mm)



Branchie de truite fario avec larves de mulette perlière

Des travaux de restauration engagés sur les cours d'eau à mulette perlière

Dans le cadre d'un Contrat Territorial « Milieux Aquatiques », le Syndicat de la Vallée du Blavet, en partenariat avec Pontivy Communauté, a lancé en 2011 plusieurs actions dans le but de restaurer l'habitat des mulettes perlières sur le ruisseau de Bonne Chère. En 2011, les premiers travaux ont concerné des travaux d'entretien et de restauration de la ripisylve, puis l'aménagement d'ouvrages qui nuisaient à la circulation des poissons et des sédiments. En 2012, un travail avec les agriculteurs du bassin versant va être engagé pour limiter l'abreuvement au cours d'eau des bovins, la pose de clôtures quand cela est nécessaire et la plantation d'arbres en berges pour les stabiliser et pour limiter l'augmentation estivale de la température du cours d'eau.



Installation d'un pont cadre



Suppression d'un passage à gué

Pour plus d'informations sur le projet, des photos, des vidéos, vous pouvez consulter le site internet suivant : www.lifemouleperliere.org/accueilmoule.php

PierreYves Pasco, Bretagne Vivante



Photos : H. Ronné, P.Y. Pasco, P. Dury.

RUISSEAU DE BONNE CHÈRE

Un programme européen LIFE pour sauvegarder les mulettes perlières

Dans le compte rendu de l'assemblée générale de l'AAPPMA de Guémené/Scorff du 14 février 2009, Emmanuel Holder (Bretagne Vivante) vous a expliqué les mœurs de la moule perlière et surtout qu'elle était en voie de disparition en Bretagne et en Normandie.

Pour essayer de sauver les dernières populations du Massif Armoricaïn, la Commission Européenne a confié la conduite d'un programme LIFE+ à l'association Bretagne Vivante. Ce projet d'un montant de 2,5 millions d'euros est financé à 50% par l'Europe. Bretagne Vivante coordonne le projet et travaille en partenariat avec la Fédération de Pêche du Finistère et le CPIE des Collines Normandes.

Les sites concernés par le projet

Les principales populations de mulettes perlières subsistant dans le Massif Armoricaïn ont été intégrées au projet. Elles sont situées sur des sites Natura 2000, condition indispensable pour bénéficier d'un programme LIFE+. En Bretagne, 3 cours d'eau sont concernés : le site Natura 2000 « Monts d'Arrée » avec l'**Elez**, le site Natura 2000 « Têtes de bassins du Blavet et de l'Hyères » avec le **ruisseau de l'étang du Loc'h** et le **ruisseau de Bonne Chère** sur le site Natura 2000 « Rivières du Scorff et de la Sarre - Forêt de Pont Calleck », dont l'opérateur est le Syndicat du bassin du Scorff.



L'Elez



Le ruisseau du Loc'h

Sauver et renforcer les populations de moule perlière

Les populations de mulettes perlières sont âgées et pratiquement pas de recrutement n'est observé sur les différents sites. Elles risquent de disparaître dans les dix prochaines années si rien n'est entrepris. Les objectifs du projet sont de mettre en élevage chaque population pour permettre un renforcement des populations et en parallèle de réaliser des opérations de restauration des cours d'eau.

La plus grosse population du Massif Armoricaïn

En 2011, chaque population concernée par le projet a été inventoriée. La population de mulettes perlières du ruisseau de Bonne Chère a été estimée à 1900 individus, à cette occasion quelques dizaines d'individus ont été observés dans la Sarre. Quelques jeunes individus ont été découverts mais cela n'est pas suffisant pour permettre un renouvellement de la population. Cette population est la plus importante de l'Ouest de la France. Celle de l'Elez est estimée à 900 individus alors que celle du ruisseau du Loc'h à 280 individus.



Mulettes perlières dans le ruisseau de Bonne Chère



Mulette perlière dans la Sarre

COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ DE LA GARDERIE

André Collignon, garde assermenté présente le compte-rendu d'activité de la garderie. Avec Eugène Guillou, ils ont opéré 156 contrôles et parcouru 1 385 km. Quelques remarques émergent de leurs rencontres : beaucoup de pêcheurs viennent d'autres AAPPMA et certains d'autres départements ; tous sont contents de rencontrer les gardes et d'échanger avec eux ; une seule infraction a été constatée (taille non respectée) et quelques rappels à l'ordre pour des personnes qui n'avaient pas le permis en leur possession, un autre ignorait que sur l'étang de Silfiac la carte communale n'exonère pas l'acquisition d'un permis fédéral. Tous ces cas ont été réglés dans la concertation.

Eugène Guillou, quatre vingt huit ans vient de faire valoir ses droits à la retraite après plus de trente années de service ; j'ignore s'il a toutes ses annuités ou s'il faudra opérer une décote sur sa pension mais en tous cas, nous lui souhaitons bon vent et bonne retraite, sachant que nous comptons sur lui pour les nettoyages de rivières car, sans son coup de sifflet pour signifier la fin du chantier, certains seraient encore au boulot !!

Christophe Crapet sera notre nouveau garde et il compte bien sur l'ancien pour lui montrer toutes les limites et les petits ruisseaux de notre territoire et les astuces du « métier ».

ÉTANG DE LESMAEC



Chaque année nous mettons 50 kg de truites arc-en-ciel dans ce petit étang que la famille Maro a mis gracieusement à notre disposition. Le premier mois de pêche est réservé à nos jeunes pêcheurs, qui doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte responsable.

Prenez connaissance du règlement inscrit sur les panneaux et respectez le scrupuleusement.

Un parking est à votre disposition dans la carrière avant le Chapelain. Surtout ne garez pas votre véhicule en bordure de route, elle est étroite et pourrait gêner le passage des engins agricoles.

JOURNÉE DE LA CARPE

Le Dordu contient de nombreuses carpes qui peuvent atteindre les dix kilogrammes ; ce n'est pas exceptionnel pour ce poisson mais il s'agit d'une espèce qui ne grossira pas beaucoup plus, ce qui n'est déjà pas mal pour les non-initiés.

Avec l'aimable participation du magasin « Carpezone » de Guémené, nous avons organisé une journée de découverte de ce sport.

Une dizaine de pêcheurs spécialisés étaient présents ; pas de carpes mais un succès de curiosité et une bonne ambiance ; pour cette année nous souhaiterions confier l'organisation à une association de carpistes.



RÉGLEMENTATION

1) OUVERTURE

1^{re} cat : le 10 mars à 8 heures - 16 septembre inclus
 2^e cat : 1^{er} mai - 31 décembre
 Anguille : 1^{er} avril - 31 août
 Poisson blanc toute l'année

ATTENTION : ERRATUM

La Fédération nous informe qu'une erreur s'est glissée dans l'impression des **cartes Majeurs** :
 La période d'ouverture de la pêche des carnassiers est bien du **01/01 au 29/01** et non du 01/01 au 16/09, puis du **01/05 au 31/12**.

2) CARNET DE PRISES D'ANGUILLES

Il est OBLIGATOIRE à partir de cette année. Nous en avons distribué chez les dépositaires, sinon vous le trouverez sur le site internet de la DDTM ou sur celui de la Fédération.

3) TRUITE NON MAILLÉE

Beaucoup de questions sur le fait de pouvoir garder une truite qui n'a pas la taille mais qui a saigné ou qui a été abîmée : **Dans tous les cas, vous n'avez pas le droit de garder le poisson.**

Le garde peut dresser un PV et le transmettre auprès du tribunal. Le procureur décidera de classer ou d'engager des poursuites.

1^{er} cas la Fédération demandera réparation : 150 €

2^e cas, si le Procureur le décide : contravention de 3^e classe : jusqu'à 450 € en plus des 150 € pour la Fédération bien sûr...

Si c'est un garde de l'ONEMA ou de la Police de l'eau :

Saisie + timbre-amende à 68 € + poursuite par la Fédération + tribunal éventuellement.

Cela fera cher du kg de toute manière.

4) SURVEILLANCE DES CANNES

Vous devez être présent et surveiller vos cannes, attention, un pêcheur a dû s'acquitter de 270 € d'amende au total pour un tel oubli.

5) PHOTO SUR LE PERMIS

Si vous n'avez pas de CIH, vous devez impérativement coller une photo sur votre permis, sauf pour ceux qui ont pris leur permis par internet et qui à l'aide de leur « web-cam » ont fait une insertion directe. Si vous n'avez pas la caméra, vous devrez coller aussi votre photo.

En cas d'oubli : 90 € d'amende.

6) PERTE DE VOTRE PERMIS

Si vous perdez votre permis, deux cas :

- 1) Permis acheté chez un dépositaire : téléphonez au trésorier en précisant le numéro, le nom du dépositaire et la date d'achat. Nous avons les imprimés nécessaires qui vous permettrons d'obtenir un nouveau permis, mais le timbre piscicole demeurera à votre charge
- 2) Permis par internet : vous avez le droit à trois renouvellements gratuits.

7) PÊCHE DE LA CARPE DE NUIT AU DORDU

A compter de cette saison, la pêche de la carpe de nuit est autorisée à l'étang du Dordu ; attention, la réglementation interdit le transport de poissons la nuit.

Inventaire des juvéniles de truites

NB : - 0+ (truitelles de l'année <10cm jaune)
 - 1+ (truitelles entre 10 et 20 cm rose)
 - 2+ (> 20cm blanc)

| Secteur | station | 2011 | | | 2010 | | | 2009 | | | 2008 | | | 2007 | | | |
|--------------|-------------------|------------------|-------------|----|------|----|----|------|----|----|------|----|----|------|----|----|--|
| | | 0+ | 1+ | 2+ | 0+ | 1+ | 2+ | 0+ | 1+ | 2+ | 0+ | 1+ | 2+ | 0+ | 1+ | 2+ | |
| PLOUAY | Zoo | 1 | 8 | 2 | 1 | 10 | 2 | 8 | 7 | 2 | | | | | | | |
| | Scave | Manéguégan amont | 27 | 1 | | 20 | 0 | | 19 | 3 | | 21 | 0 | | 19 | 3 | |
| | | aval | 4 | 3 | | 7 | 2 | 1 | 19 | 8 | | | | | | | |
| | Penlan | amont | 25 | 6 | | 20 | 3 | | 44 | 7 | | | | | | | |
| | | Aval | 17 | 2 | | 14 | 3 | | 22 | 3 | | | | | | | |
| | Kernec | Amont | 16 | | | 8 | | | 0 | 0 | | | | | | | |
| | | aval | 15 | 15 | | 21 | 6 | | 17 | 11 | | | | | | | |
| | Kerlegan | amont | 26 | 6 | | 20 | 3 | | 21 | 2 | | | | | | | |
| | St Sauveur | Chapelle | 7 | 19 | 2 | 5 | 24 | 1 | 8 | 7 | 3 | | | | | | |
| | | St Etienne | 4 | 16 | | 9 | 5 | | | | | | | | | | |
| | Rohic | Amont Moustoir | 12 | 17 | 2 | 8 | 10 | | 9 | 3 | | | | | | | |
| | GUÉMÉNE | Kerloaz | Pont Touzic | 15 | 4 | | 10 | 8 | 1 | 14 | 3 | | | | | | |
| | | Pontarbellec | 41 | 12 | 3 | 9 | 15 | | 15 | 9 | | | | | | | |
| St Patern | | amont | 0 | 0 | | 1 | 3 | | 8 | 1 | 0 | 1 | | 4 | 4 | | |
| Coscodo | | amont | 18 | 2 | | 19 | | | 32 | 2 | 34 | 1 | | 35 | 1 | | |
| | | Guéméné Camping | 21 | 26 | 1 | 8 | 12 | 1 | 9 | 20 | 2 | | | | | | |
| | | Langoëlan | 2 | 27 | 2 | 3 | 41 | 2 | 2 | 18 | 3 | | | | | | |
| Scorff | | Tronscorff | 6 | 25 | 2 | 10 | 23 | 3 | 7 | 20 | 1 | | | | | | |
| Kerustan | | Milin Ruchec | 23 | 28 | 3 | 14 | 17 | | 29 | 27 | | | | | | | |
| Le Maçon | | amont | 15 | 1 | | 24 | 6 | | 37 | 1 | 25 | 13 | | 33 | 8 | | |
| Le Kergustan | | Lignol | 6 | 39 | 2 | 1 | 38 | 3 | 9 | 33 | | | | | | | |
| St Vincent | Niv Conf Scorff | 15 | 2 | | 6 | 2 | | 7 | 3 | | | | | | | | |
| Kermaminon | amont | ? | ? | | 1 | | | 5 | 0 | 0 | 1 | | 3 | 0 | | | |
| Coëtprégent | | 26 | 7 | 1 | 26 | 2 | | 30 | 4 | | | | | | | | |
| Le Chapelain | Moulin de Kergano | 7 | 13 | 5 | 1 | 11 | | 12 | 11 | 2 | | | | | | | |

Commentaires :

On observe en 2011 augmentation de la production de jeunes truites (0+ en jaune) par rapport à 2010 sur une majorité de station sauf Le Maçon.

Le Maçon a subi en 2011 une coupe à blanc des rives et le fond du cours d'eau était très dégradé par la prolifération d'algues.

Le ruisseau de Kermaminon n'a pas pu être réalisé car son accès est fermé par un parc grillagé et le cours d'eau semble avoir été dévié !

Le St Vincent est quant à lui mieux colonisé malgré la proximité du Scorff

A noter que nous avons trouvé des tacons sur Le Chapelain au moulin de Kergano.

Les stations montrent des fluctuations interannuelles importantes, connues chez la truite. Certaines stations sont plus propices aux truitelles de 1+ et 2+ comme le camping de Guéméné, le Scorff à Langoëlan, le moulin de Tronscorff, le Kerustan, le Kergustan à Lignol. A la vue des truites 1+ présentes cet automne, l'ouverture sur certains cours d'eau, devrait être bonne cette année....à suivre



Saumon de printemps de 7,3 Kg passé en 2011

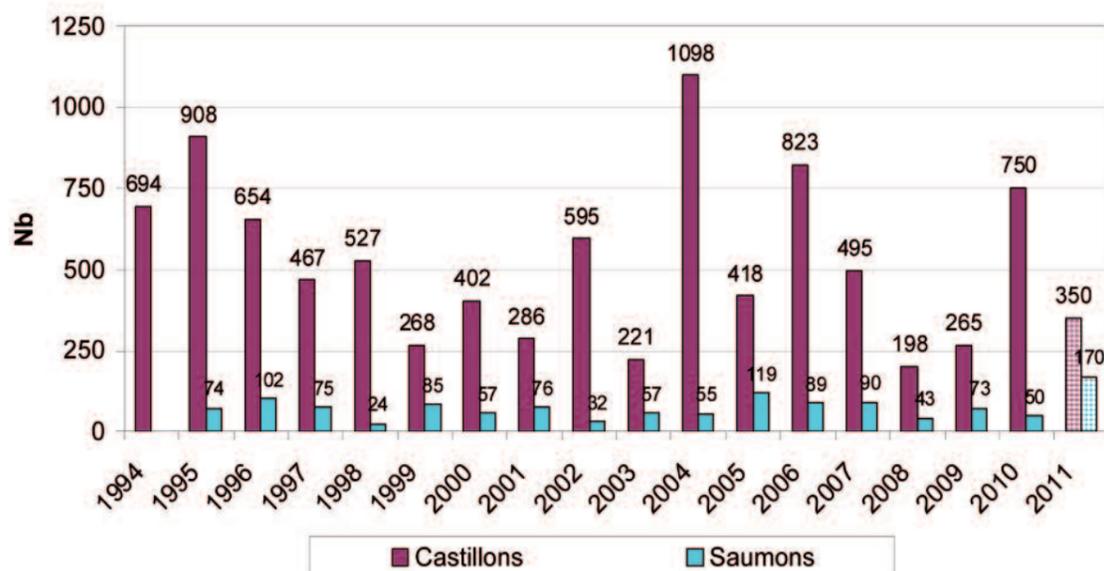
Les adultes du Scorff :

Le nombre d'adulte qui remonte le Scorff varie d'une année à l'autre. 2011 a été une bonne année en nombre de Saumon (170) et moyenne en Castillons (350).

Ces résultats ne sont pas en adéquation avec les *smolts* produits par le Scorff. Les survies en mer sont faibles, 3 % en 2011 pour les castillons 1,3 % pour les saumons de printemps, alors que fin des années 1990, les survies étaient supérieures à 7%. **Tout semble aller mieux en rivière depuis 2000 mais les résultats en mer ont chuté.**

Quelques saumons de printemps sont revenus avec des poids supérieurs à 6 kg, alors que d'autres du même âge pesaient moins de 3 kg! La cantine n'était pas la même !

Nombre de castillons et de saumons (Scorff depuis 1994- Estimation)



La Truite en 2011 sur Guéméné:



Depuis 2009, des inventaires de truites fario sont effectués sur le bassin du Scorff. Sur la base d'un inventaire comparable à celui réalisé sur le saumon, l'indice appelé « Vigitruite » est réalisé sur 25 stations, dont 10 sur l'APPMA de Guéméné. Cette technique permet de chiffrer le recrutement de truitelles de l'année. Les secteurs pêchés ne sont pas des secteurs profonds accueillant des grosses truites mais des tronçons pouvant accueillir les jeunes truitelles.

L'année 2011 sera marquée par une meilleure production sur certaines stations de Guéméné en juvéniles 0+. (page 4)

LE POINT SUR PONT CALLECK



La messe est dite : le 11 septembre, des planches du moine, qui régule le niveau d'eau de l'étang, ont cédé. Le plan d'eau s'est rapidement vidé sans que l'on puisse intervenir à cause du danger. Les poissons ont suivi le courant... La vase aussi, qui a tué toute vie sur plusieurs centaines de mètres et causé des dégâts importants dans le cheptel de la pisciculture.

Quelques semaines auparavant, le bureau d'études « Hydro Concept » avait réalisé des études sur l'ensemble de l'étang : Longueur 1150 m, largeur moyenne 120 m, profondeur maximum à la bonde : 3,4 m (le point de référence est pris à l'arase du déversoir, rive droite), profondeur minimum : 0,20 m.

Volume de vase estimé : 100 000 m³ dont 30 000 entre les deux digues. Sa hauteur moyenne est d'environ 1 mètre et peut atteindre 1,50 m en amont de l'étang.

La qualité des sédiments est plutôt mauvaise ; ils contiennent en valeurs estimées 4270 tonnes de carbone organique, 1225 tonnes de nitrates et 900 tonnes de phosphates...

Une analyse réalisée en aval du plan d'eau le 29 septembre révèle la présence de métaux tels le chrome, le cadmium et le zinc, en particulier, avec des teneurs élevées, rendant l'eau impropre à la consommation humaine et à un usage aquacole (outre des pertes importantes, la pisciculture doit cesser son activité et n'envisage une reprise qu'en juillet 2012).

Le comité de pilotage a pris acte de la situation ainsi que des propositions de subventionnement des travaux en fonction de deux hypothèses : Subventionnement à 50% si remise en eau et à 90% si effacement de l'étang, sachant que dans ce cas il faut envisager un creusement à 3,50 m sous le déversoir actuel, rive droite, pour reconstituer le lit naturel et permettre le passage des poissons. C'est la solution retenue par les propriétaires. Les travaux devraient être réalisés courant 2012.



TRAVAUX / INVESTISSEMENTS

- Deux postes handi-pêche ont été réalisés et posés au Dordu nous avons payé la part non subventionnée.
- Deux ponts seront mis à votre disposition sur le Scorff, sur les terrains de Jean-Marc Stéphan : L'un déjà réalisé par ses soins en aval du Moulin Papier, l'autre qui sera rénové avec le concours de l'AAPPMA, courant de l'année, en face de Cravial.

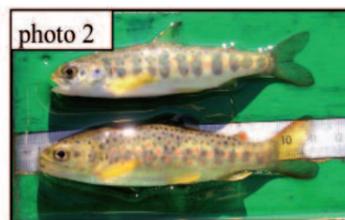
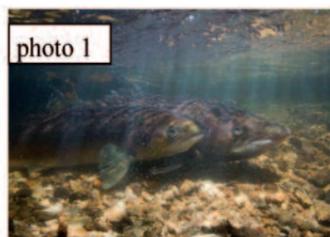
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Élargissement du C.A. : Élection de Sébastien Jaffré à l'unanimité.

Le saumon en 2011 :

Le Scorff fait l'objet de suivis des populations des poissons migrateurs dont le saumon atlantique. A partir des poissons contrôlés à la station du Moulin des Princes, les populations d'adultes et de juvéniles de saumon du Scorff sont estimées.

Rappel sur le cycle de vie du saumon:



- La reproduction des saumons s'effectue en décembre (photo 1), les alevins sortent des frayères au printemps. Les alevins, appelés Tacons, vont se nourrir d'insectes qui dérivent. Ces Tacons vont mesurer de 6 à 10 cm dès leur premier été. (photo 2 tacon dessus, truite fario dessous)

- Dès leur premier anniversaire, les plus gros tacons vont se transformer en « Smolts » (saumoneaux prêts pour partir en mer). Les plus petits partiront à leur deuxième anniversaire (photo 3). Ils partiront par petits groupes en Avril, pour un voyage marin plus ou moins long .

- La plupart (plus de 80%) reviendront 13 à 15 mois tard, en été. On les appelle alors « castillons », nom utilisé en Bretagne pour ces petits saumons d'été. Ils mesurent alors 60 cm et pèsent + ou -2Kg (photo 4)

Très peu reviendront adultes dit « saumons de printemps ». Cette catégorie de saumon revient dans le Scorff deux ans après leur départ en mer. (photo 5,6) Ils mesurent en moyenne 70 cm et pèsent + ou - 4Kg.



Les tacons du Scorff :

Chaque année, depuis 1993, une quarantaine de stations du Scorff et de ses affluents sont inventoriées au moyen de matériels spécifiques de pêche à l'électricité (photo 6). Ces techniques sont inoffensives pour les poissons. Les tailles et poids sont relevés (photo 2).



Depuis 2003, les tacons ainsi dénombrés sont aussi marqués par puce électronique (photo 7). Certains tacons sont donc porteurs des ces précieuses puces.

La vie des tacons du Scorff peut ainsi être retracée lorsque le saumon est repris au moulin des Princes ou par un pêcheur.

Les indices obtenus permettent d'observer notamment des faiblesses de production sur certains secteurs du cours d'eau (pollution, libre circulation, limites de migrations...).

Ces stations ainsi réalisées chaque année, permettent de chiffrer les pourcentages de survie des œufs déposés par les saumons chaque année. .



Indices tacons 2011 :

Sur le graphique ci-joint, on observe que les tacons colonisent le Scorff jusqu'à la station de Guéméné Camping. Au dessus, les stations des Moulins à Tan et Tronscorff ne sont pas colonisées.

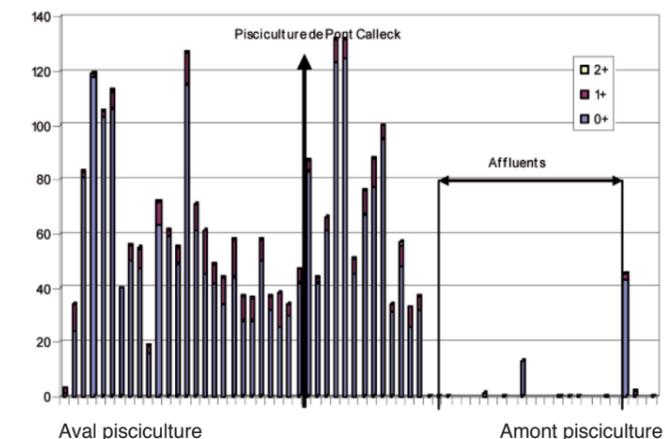
Des valeurs comprises entre 30 et 60 sont bonnes et au dessus de 60 excellentes.

Les bâtons bleus correspondent au tacons nés au printemps 2010, ceux en rouge sont ceux nés en 2009.

Les affluents, sauf le bras de Pont Callek, sont peu ou pas productifs.

On observe en 2011, 5 stations à plus de 100 tacons de l'année (0+).

Indice d'abondance (IA) tacons Scorff 2011



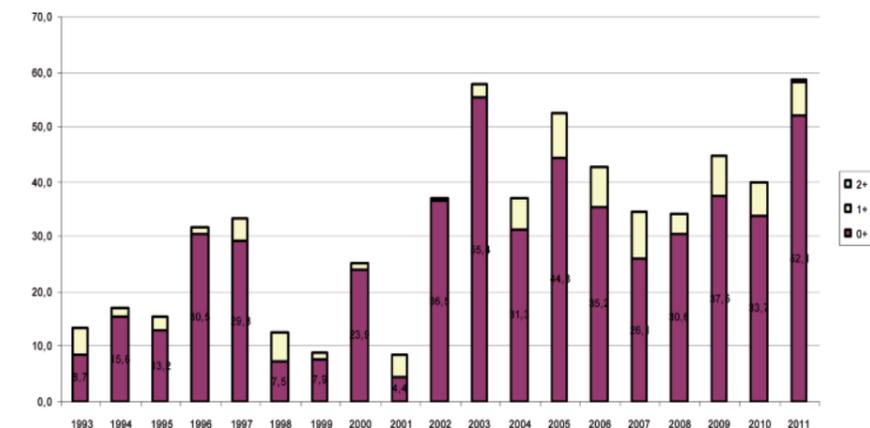
Indice Moyen depuis 1993 :

Les chiffres 2011 sont excellents au regard des années 90, comme l'atteste le graphique.

L'indice moyen 2011 est de 52 tacons. On voit nettement que depuis 2002, les indices sont bons et de manière constante.

2011 est la deuxième meilleure année en abondance de tacons 0+.

Abondance IA SAT Scorff (cours principal)



Les Smolts :

Le nombre de smolts qui quittent le Scorff chaque année est le reflet de ce que l'on observe sur les tacons lors des inventaires.

On observe une nette amélioration depuis 2002 où le flux de smolts varie de 7000 à 14000.

Evolution de la production de smolts (1995-2011)

